

19. mai 2022

Rapport annuel 2021

Sommaire

Ce qui nous motive.....	2
Dossiers politiques.....	3
Communication.....	9
Groupes de travail.....	11
Organisation	13
Finances.....	23

Ce qui nous motive



Chers membres de constructionsuisse,

Nous venons de passer une année associative intense, en raison de la situation sanitaire liée au CO-VID-19, mais également passionnante. Le secteur de la construction a été moins durement touché par la pandémie que d'autres secteurs. Le secteur de la construction s'est imposé comme un pilier élémentaire dans la gestion de la crise économique actuelle. Il est donc d'autant plus important que nous nous engagions afin de garantir des conditions générales favorables pour l'ensemble du secteur de la construction.

L'harmonisation de la loi sur les marchés publics révisée à tous les niveaux fédéraux est restée une priorité commune du travail politique. La priorité n'est plus le prix mais la qualité, l'innovation et la durabilité, un véritable changement de paradigme qu'il s'agit de soutenir de manière positive. Nous continuons de dialoguer avec les maîtres d'ouvrage et prévoyons une publication spécifique à ce sujet. En effet, nous n'aurons réussi à changer la culture de l'adjudication que lorsque l'innovation et la qualité auront remplacé la concurrence sur les prix aux trois niveaux fédéraux lors des appels d'offres et que les échanges entre les adjudicateurs et les prestataires seront basés sur le respect et la confiance.

Nous resterons engagés avec le comité, les groupes de base et le secrétariat dans ce domaine ainsi que dans d'autres thèmes durant l'année à venir. Nous vous remercions sincèrement, chers membres, de nous soutenir sur cette voie.

Conseiller aux États Hans Wicki, président

Cristina Schaffner, directrice

Dossiers politiques

Procédures de consultation

Stratégie pour le développement durable 2030

constructionsuisse se félicite que le Conseil fédéral formule avec la SDD 2030 des lignes directrices claires pour un développement durable de l'économie suisse et des objectifs concrets pour tous les pans politiques de la Confédération. Nous saluons également le fait que la stratégie aborde en toute transparence les conflits d'objectifs qui règnent entre la responsabilité écologique, la solidarité sociale et la performance économique. La révision du droit des marchés publics, en vigueur depuis le début de l'année, peut également y contribuer. Les adjudicateurs publics disposent désormais de critères d'adjudication, tels que la durabilité ou les coûts du cycle de vie. L'utilisation durable des fonds publics sur le plan économique, écologique et social est ainsi devenue une priorité. L'adjudication doit reposer sur l'offre «la plus avantageuse» et non plus sur la plus «économique». La SDD 2030 ne tient pas assez compte de cette exemplarité des pouvoirs publics.

Guide de planification pour l'extraction de pierres et de terre pour la fabrication du ciment

Les autorités de planification cantonales comprendront mieux l'approvisionnement en calcaire et en marne de l'industrie du ciment et l'importance de son bon fonctionnement sera portée au niveau national. C'est la raison pour laquelle le projet et le document consolidé sont des modèles pour l'approvisionnement en ciment, et donc pour le secteur de la construction. constructionsuisse préconise que toutes les instances soient aussi les expéditeurs du guide de planification (DTAP, swisstopo, Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de l'aménagement du territoire et cemsuisse). Les planificateurs et les porteurs de projets dans les cantons bénéficieront ainsi de sécurité dans la planification de l'utilisation du ciment en tant que matière première, et ce précisément dans une industrie dont les cycles d'investissement sont très longs. Étant donné que de tels projets de planification pour le calcaire et la marne ne doivent être gérés que tous les 20 à 30 ans environ dans un canton, le travail n'est pas routinier et un guide de planification, qui structure le processus de planification et en donne une vue d'ensemble, prend beaucoup d'importance.

Mise en place d'un frein à la réglementation et allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises

La suppression des réglementations inutiles réduit les coûts fixes dans les entreprises, libère des fonds pour innover, investir ou créer des nouveaux emplois, favorisant ainsi la stabilité, la croissance et la compétitivité. La Constitution fédérale énonce à l'article 170 que l'Assemblée fédérale veille à ce que l'efficacité des mesures prises par la Confédération fasse l'objet d'une évaluation. Pourtant, nous avons assisté ces dernières années à une augmentation préoccupante des réglementations et des coûts inutiles qu'elles génèrent pour les entreprises. La nécessité d'agir pour le secteur de la construction, qui compte beaucoup de PME, est incontestable.

Ce sont les raisons pour lesquelles constructionsuisse salue et soutient ces deux projets. En outre, nous recommandons d'établir un organe de contrôle indépendant chargé d'évaluer les consé-

quences de la réglementation et d'en évaluer au bout de cinq ans l'adéquation, l'efficacité et la rentabilité. Celui-ci garantit que l'évaluation prend en compte non seulement l'avis interne de l'administration, mais aussi celui des entreprises. Le marché doit également évaluer en particulier les coûts indirects et l'intérêt de nouvelles réglementations. Un engagement doit également être créé pour évaluer comme indiqué ci-dessus et abroger les réglementations inutiles et contradictoires. L'objectif est d'enrayer durablement l'augmentation des coûts des réglementations pour les entreprises. Les formalités administratives ne devraient pas augmenter davantage. Une grande importance doit toujours être accordée aux conséquences sur les entreprises dans la balance des intérêts.

Révision partielle de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (deuxième étape avec contre-proposition à l'initiative paysage, LAT 2)

La deuxième étape de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire a pour objectif de poser de nouvelles règles à la construction hors des zones à bâtir. La marge de manœuvre des cantons doit être augmentée sans que le principe fondamental de la séparation des zones à bâtir et des zones non constructibles soit affaibli. Avec l'approche de planification et de compensation, le présent projet élaboré par la CEATE-E contient aussi une contre-proposition indirecte à l'initiative paysage. Dans la procédure de consultation, constructionsuisse salue la stabilisation du nombre de constructions hors des zones résidentielles grâce à une stratégie d'incitation et soutient l'approche de planification et de compensation comme élément clé d'une contre-proposition majoritaire à l'initiative paysage. Pour constructionsuisse, il y a un besoin urgent de clarifier les détails de l'approche de planification et de compensation et du financement des primes de démolition.

Modification de la loi fédérale sur la géoinformation

constructionsuisse soutient le but du projet, à savoir l'enregistrement systématique, digital et harmonisé des données géologiques. L'utilisation du sous-sol prend de plus en plus d'importance mais suscite également beaucoup de conflits liés à l'exploitation dans les travaux de planification. Une meilleure disponibilité des données, clairement définie, joue donc un rôle crucial. constructionsuisse refuse le projet dans sa version actuelle. Une intervention d'une telle ampleur dans la liberté économique des acteurs privés – qui peut devenir un précédent pour la nationalisation des données privées – nécessite encore beaucoup trop de clarification du point de vue du secteur de la construction. Celui-ci a besoin d'un projet qui établit pour toutes les parties prenantes une collecte et une transmission claires et justes des données des sous-sols.

Pour constructionsuisse, seule une révision peut garantir l'effet positif sur les investissements envisagé dans le rapport. Il ne faut pas partir du principe que de nouvelles données géographiques seront générées par les entreprises privées avec l'incertitude de l'expropriation non indemnisée. Les projets privés en sous-sol nécessitent un budget d'étude de projet important. À l'issue de cette phase, de tels projets ne peuvent pas être mis en œuvre immédiatement, souvent en raison de fonds insuffisants. Le fait que les données collectées puissent être utilisées quasiment gratuitement par d'autres entreprises ou l'État fausserait la concurrence et entraverait largement les investissements.

Révision partielle de la loi sur la protection de l'environnement (LPE)

En modifiant la loi sur la protection de l'environnement, le Conseil fédéral souhaite mieux coordonner la protection contre le bruit et le développement de l'urbanisation. En outre, il convient de poursuivre l'assainissement des sites contaminés. constructionsuisse approuve l'orientation du projet, qui a le potentiel de résoudre une partie des contradictions actuelles entre la mesure contre le bruit et les objectifs de développement de l'urbanisation vers l'intérieur. Nous saluons en particulier le fait que la présente modification de la LPE définisse des conditions claires pour l'octroi de permis de construire dans les zones exposées au bruit. Cela permet de créer une sécurité juridique et de planification pour les projets de construction préservant les ressources. Cependant, constructionsuisse s'engage en faveur d'une conception plus large et plus ouverte de la législation pour que les autorités disposent d'une marge d'appréciation nettement plus importante et demande une nouvelle réglementation de la mesure des niveaux sonores. constructionsuisse soutient aussi la légalisation de l'utilisation de fenêtres de ventilation qui a fait ses preuves dans le canton de Zurich.

Objets du Conseil: au niveau du Parlement, constructionsuisse a adopté entre autres les positions suivantes:

- [Motion 19.4059](#): *Garantir les investissements dans le sous-sol grâce au numérique*
constructionsuisse s'est engagée avec succès pour l'adoption de la motion.
- [Motion 19.3124](#): *Bâtiments de la Confédération. Réduire la consommation d'énergie et les rejets de CO₂*
constructionsuisse s'est engagée avec succès pour le rejet de la motion.
- [Motion 21.3023](#): *Ne pas priver la Confédération et l'économie de projets porteurs et rentables en stoppant les chantiers immobiliers des CFF*
En tant que représentant de la planification, du gros œuvre, du second œuvre, de la production et du négoce, constructionsuisse a déjà adressé un courrier au Conseil fédéral en réaction aux programmes d'économies de l'EPF et des CFF annoncés début février 2021 et, en tant que maître d'ouvrage, a appelé les pouvoirs publics à tous les niveaux fédéraux à ne pas mettre par la suite des programmes d'économies sur pied mais à continuer d'encourager les planifications et les réalisations. constructionsuisse a soutenu en ce sens la motion de la CDF-E. La motion a été rejetée par le Conseil national en 2^e conseil.
- [Iv. pa. 21.400](#): *Étendre provisoirement le régime de l'autorisation prévu par la lex Koller aux immeubles destinés à une activité commerciale ou professionnelle*
Sous la direction du VIS, constructionsuisse s'est engagée avec succès pour le rejet de l'initiative parlementaire. Il est peu probable qu'un renoncement à la législation actuellement en vigueur soit véritablement dans l'intérêt des entreprises suisses et du site d'implantation que représente la Suisse. De nombreuses entreprises (suisses et étrangères) qui exercent leur activité en Suisse sont tributaires des fonds d'investisseurs étrangers. Un durcissement de la Lex Koller dans le domaine des propriétés commerciales freinerait les entreprises dans leur besoin éventuel d'utiliser des investissements étrangers. La réglementation frapperait les entreprises qui exercent leur activité en Suisse et sont activement à la recherche d'investisseurs.

- [Objet du Conseil fédéral 20.081](#): *Transport souterrain de marchandises. Loi*
constructionsuisse a soutenu le projet et l'a accompagné en échangeant avec l'équipe Public Affairs de Cargo sous terrain. La base légale pour l'approbation du projet porté par le secteur privé Cargo sous terrain est posée. La loi fédérale a été adoptée par les deux Chambres lors du vote final de la session d'hiver 2021.
- [lv. pa. 20.433](#): *Développer l'économie circulaire en Suisse*
constructionsuisse se félicite de l'objectif de créer un cadre dans la loi sur la protection de l'environnement pour une économie circulaire moderne et respectueuse de l'environnement et a donc pris part à la procédure de consultation.
- [Motion 18.4282](#): *La révision de la loi sur les cartels doit prendre en compte des critères tant qualitatifs que quantitatifs pour juger de l'illicéité d'un accord*
constructionsuisse, qui s'est engagée avec succès pour l'adoption de la motion, accompagne avec constructionromande, les membres usic, la SSE, l'ASGB et l'usam sa mise en œuvre ainsi que la «petite» révision annoncée de la loi sur les cartels.
- [Motion 21.4189](#): *Le fardeau de la preuve ne doit pas être renversé dans la loi sur les cartels*
La motion déposée par le conseiller aux États Hans Wicki, président de constructionsuisse, souhaite que la présomption d'innocence constitutionnelle soit également appliquée dans la loi sur les cartels et que la maxime de l'instruction soit renforcée. constructionsuisse soutient la motion et prend part à la consultation sur la loi sur les cartels, engagée fin 2021.
- [lv. pa. 17.518](#): *Pour une concurrence à armes égales*
- [Motion 20.3531](#): *Pour une concurrence plus équitable avec les entreprises publiques*
constructionsuisse soutient la motion et recommande son adoption. Face à cette problématique, le groupe parlementaire «Fair ist anders» a été fondé au cours de la session d'automne 2021. Il s'engage à ce que la politique nationale aborde enfin sérieusement la question et crée des garde-fous et des stratégies de propriété claires pour renforcer les PME, épine dorsale de l'économie suisse. Le nouveau groupe parlementaire se concentre exclusivement sur les entreprises intercantionales, proches de la confédération et fédérales. La coprésidence largement soutenue est composée du président de constructionsuisse et conseiller national Hans Wicki et des conseillers nationaux Kurt Egger (Verts), Jürg Grossen (Verts libéraux), Lars Guggisberg (UDC), Peter Schilliger (PLR) et Elisabeth Schneider-Schneiter (Le Centre).
- [lv. pa. 17.400](#): *Changement du système d'imposition de la propriété du logement.*
Lors de la consultation de 2019, constructionsuisse s'est déjà prononcée en faveur du changement du système d'imposition de la propriété du logement et donc de la suppression de l'imposition de la valeur locative. constructionsuisse demande que les déductions pour les investissements en faveur des économies d'énergie et de la protection de l'environnement, pour les travaux de conservation des monuments historiques ainsi que pour les frais de déconstruction, restent autorisées au niveau cantonal ainsi que sur les impôts fédéraux directs.

- [Motion 21.3598](#): *Modification de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger*
constructionsuisse propose que la motion soit rejetée. Il n'y a pas besoin d'agir. La question a été discutée et rejetée lors d'une consultation en 2018 (le Conseil fédéral a ensuite renoncé à une révision) et à plusieurs reprises, la dernière fois au Parlement. Pour les raisons susmentionnées, il n'est ni nécessaire ni judicieux de tenter de durcir à nouveau la Lex Koller, contrairement aux résultats clairs d'une consultation et en contradiction avec les dernières décisions du Parlement. Il serait préjudiciable pour la Suisse d'évincer les investisseurs étrangers qui investissent en Suisse et représentent un complément opportun par rapport aux investisseurs nationaux. La réglementation actuellement en vigueur garantit la sécurité juridique. Elle est importante pour l'économie suisse, pour l'économie de nos PME, pour la place financière et pour nos assureurs.

Votations populaires

constructionsuisse dit oui à la loi sur le CO₂

En novembre 2020, le comité de constructionsuisse s'est prononcé en faveur de la révision totale de la loi sur le CO₂ et a rejoint le comité «Économie suisse pour la loi sur le CO₂» dans la perspective de la votation populaire.

Les électeurs suisses ont refusé la loi sur le CO₂ le 13 juin 2021. constructionsuisse, aux côtés de ses membres et de ses organisations partenaires, avait fait campagne pour le «oui» au cours des mois précédents. Depuis de nombreuses années, le secteur de la construction assume son rôle d'acteur central de la lutte pour la réduction à long terme des émissions de CO₂. Le «oui» aurait permis de renforcer encore davantage les programmes de construction. D'autres incitations sont donc nécessaires pour stimuler l'assainissement énergétique du parc immobilier. Voilà un mandat clair pour constructionsuisse et la politique nationale.

Le «non» à la loi sur le CO₂ souligne l'importance d'autres impulsions. L'une d'entre elles est la traduction concrète dans la pratique de la révision du droit des marchés publics par les maîtres d'ouvrage publics aux trois niveaux fédéraux, conjuguée à l'application de nouveaux critères d'adjudication, tels que la durabilité ou le coût du cycle de vie. Le secteur de la construction est prêt à proposer des solutions innovantes et durables dans le cadre des appels d'offres. La question de la durabilité doit être prise en compte dès le stade de la planification stratégique du projet. constructionsuisse s'engage toujours à travailler ensemble sur des outils existants ou manquants pour les adjudicateurs.

constructionsuisse rejette l'initiative 99%

Le comité de constructionsuisse a décidé de voter contre l'initiative populaire «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital» (dite initiative 99%) et a rejoint la coalition interpartis du Non. L'initiative, déposée par la JS suisse en 2019, préconise de nouveaux impôts sur les revenus et les augmentations de la valeur des actifs. En outre, les revenus du capital dépassant un montant

déterminé par la loi seraient imposés une fois et demie plus lourdement que les revenus du travail. Les électeurs suisses ont largement refusé le projet le 26 septembre 2021.

constructionsuisse soutient la loi COVID-19

Le comité de constructionsuisse a décidé de voter pour la loi COVID-19, largement approuvée par les électeurs suisses le 28 novembre 2021. En sa qualité d'association professionnelle, constructionsuisse soutient cette loi qui constitue un élément clé de la gestion de la crise et soutient les secteurs et entreprises touchés par la pandémie. Le secteur de la construction s'est imposé comme un pilier élémentaire dans la gestion de la crise économique actuelle, notamment parce que les chantiers ont été pour la plupart maintenus depuis le début de la pandémie. D'autres secteurs ont été plus durement touchés. Pour constructionsuisse, soutenir les secteurs et entreprises les plus durement touchés économiquement par la crise constitue un acte de solidarité. La loi COVID-19 établit notamment les mesures mises en place par le Conseil fédéral pour atténuer les conséquences de la pandémie. Un rejet de la loi COVID-19 aurait mis en péril les contributions de soutien accordées aux entreprises frappées par la pandémie. Or, en cette période de crise, l'économie a plus que jamais besoin de sécurité juridique.

Autres dossiers politiques

Révision du droit des marchés publics

Le droit des marchés public révisé et par là même la nouvelle culture d'adjudication qui l'accompagne sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2021. constructionsuisse continue de s'engager en faveur de l'harmonisation du droit des marchés publics, à tous les échelons du fédéralisme. La priorité n'est plus le prix mais la qualité, l'innovation et la durabilité, un véritable changement de paradigme qu'il s'agit de soutenir de manière positive. À cet effet, constructionsuisse maintient le dialogue avec les maîtres d'ouvrage et prévoit une publication sur le sujet. En effet, nous n'aurons réussi à changer la culture de l'adjudication que lorsque l'innovation et la qualité auront remplacé la concurrence sur les prix aux trois niveaux fédéraux lors des appels d'offres et que les échanges entre les adjudicateurs et les prestataires seront basés sur le respect et la confiance.

Révision du droit contractuel de la construction

En 2020, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation pour une révision du droit contractuel de la construction. Tout a commencé par plusieurs interventions parlementaires concernant la modification de la responsabilité en cas de défauts de construction. Une vérification globale avec consultation d'experts externes en matière de droit de la construction a révélé que le droit contractuel de la construction en vigueur est éprouvé et équilibré, mais qu'il est nécessaire d'intervenir concernant les questions de responsabilité. constructionsuisse est d'avis qu'une révision complète de la loi n'est toujours pas nécessaire et s'est toujours exprimée de façon résolue contre une «protection des consommateurs», même dans la procédure de consultation. Le secrétariat suit le dossier durant la phase parlementaire également. Les conseillers fédéraux devraient se pencher sur le projet à partir du deuxième trimestre 2022.

Communication

En plus de son travail politique, constructionsuisse se concentre également sur la présence et la communication. Après avoir renoncé à toutes les manifestations sur place en 2020 en raison de la pandémie, nous avons été encore plus heureux de tenir l'assemblée plénière en septembre 2021 à Berne, et pour la première fois en l'associant à l'événement de session d'automne.

Dans le domaine des instruments, nous avons pu réaliser un nouveau Politmonitor après avoir offert un nouveau visage à la communication de constructionsuisse l'an dernier. Le Politmonitor paraît huit fois par an, avant et après chaque session des conseillers fédéraux. Il fait le point et offre des perspectives sur les dossiers des sessions et les séances de la commission et s'adresse aux responsables et employés politiques, aux directeurs, ainsi qu'aux comités et aux présidents.

Assemblée plénière

L'assemblée plénière 2021 a eu lieu le 28 septembre à Berne. Les élections de renouvellement de l'ensemble du comité ont été le point phare de l'assemblée. Le président Hans Wicki a fait ses adieux aux deux membres de longue date du comité, Stefan Cadosch et Alfred Squaratti, et a salué leur travail. Ils n'ont pas seulement collaboré et partagé leur expertise, mais ont toujours défié le comité et le secrétariat et leur ont renvoyé un regard critique. Alfred Squaratti a également dirigé les réunions en tant que vice-président. Hans Wicki souhaite également la bienvenue à Peter Dransfeld, président de la SIA, en tant que nouveau président du groupe de base Planification. Lors des élections, les délégués ont également confirmé pour la durée du mandat 2021-2025 le président et conseiller aux États Hans Wicki, le conseiller national Christian Wasserfallen, Infra Suisse, Georges Zünd, constructionromande, Markus Mettler, Branch Do Tank, et à partir de maintenant Jens Vollmar, Développement Suisse. Dans leur fonction, les présidents des groupes de base sont membres du comité de constructionsuisse, aux côtés de Peter Dransfeld, Gian-Luca Lardi, Gros œuvre, Mike Tschirky, Second œuvre et techniques du bâtiment, et Lionel Lathion, Production et négoce. Le rapport annuel a été publié sur constructionsuisse.ch/rapport-annuel

Sessions

Depuis 2020, constructionsuisse est présent à chaque session dans le cadre d'un événement lié au réseau. C'était l'idée dans le cadre de la stratégie révisée en 2017. Malheureusement, trois des quatre événements ont été annulés en raison de la pandémie de COVID-19. L'événement a pu avoir lieu pendant la session d'automne et a porté sur le réseautage.

Relations publiques

constructionsuisse a communiqué par divers canaux. La newsletter, dont le design a été revu et le contenu développé en 2020, a été élargie et est ainsi devenue un atout pour l'image extérieure.

Outre via la newsletter, constructionsuisse s'est exprimée à travers plusieurs communiqués de presse sur des sujets importants, notamment sur les mots d'ordre du comité concernant des votations ainsi que sur sa position face à des dossiers politiques et des consultations importants. Il fut également de nouveau question du secrétariat dans les colonnes du Baublatt et dans des publications des membres.

constructionssuisse s'exprime aussi via son compte Twitter et LinkedIn sur les actualités dans le secteur de la construction et la politique et a poursuivi le développement de ces canaux. Suivez-nous!

Rencontres au sommet

L'échange annuel avec la KBOB a pu se dérouler sur place, conformément aux règles liées à la COVID-19, et a de nouveau porté sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les marchés publics au niveau fédéral et sur l'harmonisation dans les cantons. La traditionnelle rencontre au sommet avec l'Association suisse des banquiers (SwissBanking) a de nouveau eu lieu sur place. Elle était centrée sur la modernisation du parc immobilier et l'augmentation du taux de rénovation.

La rencontre au sommet avec l'OFEV en décembre a eu lieu en vidéoconférence en raison de la situation actuelle.

Groupes de travail

Le secrétariat ou des représentants de constructionsuisse travaillent dans les organes externes et les groupes de travail suivants d'autres organisations:

- Contrats PAC de KBOB
- Comité d'échange opérationnel Bs/KBOB
 - Groupes de travail fiches d'information et guides manquants
- Commission fédérale des produits de construction
- Comité directeur de la révision de la protection contre les incendies 2026
- Commission suisse pour les questions immobilières (CSQI)
- Conseil EspaceSuisse

Groupes de travail internes

Les organisations membres ont participé à plusieurs groupes de travail et d'experts de constructionsuisse. Des groupes de travail sont ainsi constitués au sein de l'association afin de traiter une grande variété de sujets. La méthode de travail se révèle alors flexible et dynamique. Les groupes de travail suivants de constructionsuisse étaient actifs en 2021:

- Tribune politique
- Plateforme sécurité au travail et protection de la santé
- Groupe de travail droit contractuel de la construction
- Groupe de travail aménagement du territoire
- Échange communication LMP

La nouvelle **Tribune communication** a été créée en 2021 sur une initiative des associations-membres.

En prenant pour base l'état des lieux 2020 et une requête du groupe de base Production et négoce, le comité a examiné la mise en place de groupes durables composés de membres de tous les groupes de base. Le comité, sous la direction de Markus Mettler, a mis en place un groupe de travail, composé de tous les groupes de base, chargé des trois questions suivantes:

- Quelles sont les principales interrogations auxquelles est confronté le secteur de la construction et quels sont les thèmes communs à constructionsuisse?
- A-t-on besoin d'une plateforme thématique pour cela?
- Comment les plateformes thématiques sont-elles composées et comment sont-elles intégrées dans la structure de constructionsuisse?

Le groupe principal a défini cinq domaines thématiques et a déterminé les questions par thème, qu'il a ensuite classées par ordre de priorité et qu'il a comparées avec le travail politique et de coordination actuelle de constructionsuisse. Lors de sa réunion du 1^{er} septembre 2021, le comité a approuvé la proposition d'établir deux plateformes thématiques:

- Construction et gestion durables
- Performances et modèles économiques sur l'ensemble du cycle de vie

L'idée n'est pas de remplacer ou de dupliquer un réseau établi parmi les membres, mais de reconnaître le dénominateur commun. Ce dernier permettra au secteur de la construction dans son ensemble de mieux se faire entendre.

Tribune politique

En tant que groupe de travail interne, il y a lieu de mettre en avant la «Tribune politique». Huit fois par an, les responsables politiques des organisations membres coordonnent leurs positions et leurs activités concernant les dossiers politiques pertinents pour le secteur de la construction.

Organisation

C'est uniquement grâce à l'engagement et à la coopération de ses membres que constructionsuisse est en mesure de défendre les préoccupations politiques du secteur de la construction sur une telle variété de questions et de manière aussi approfondie. Ensemble, nous prenons position pour les meilleures conditions-cadres possibles pour le secteur de la construction suisse.

Maillon essentiel entre le secteur de la construction et les milieux gouvernementaux, constructionsuisse se mobilise dans le processus politique afin de garantir un cadre général optimal. Nous regroupons quelque 70 associations professionnelles, six associations régionales ainsi que certaines organisations individuelles. Nos membres font partie du réseau de la construction, reçoivent très tôt des informations émanant des décideurs politiques et de l'administration et contribuent activement aux prises de position du secteur.

Groupe de base planification

Président : Peter Dransfeld, SIA (depuis septembre 2021)
 Stefan Cadosch, SIA (jusqu'à septembre 2021)
 Secrétaire: Mario Marti, usic

Association suisse des géologues	CHGEOL	Solothurn	chgeol.ch
Standards pour la construction	CRB	Zürich	crb.ch
Fédération des Architectes Suisses	FAS	Basel	bsa-fas.ch
Fédération suisse des architectes indépendants	fsai	Rüschlikon	fsai.ch
Fédération Suisse des Architectes Paysagistes	FSAP	La Chaux-de-Fonds	bsla.ch
Fédération suisse des urbanistes	FSU	Chur	f-s-u.ch
Ingénieurs-Géomètres Suisses	IGS	Bern	igs-ch.ch
Société suisse des Ingénieurs et des Architectes	SIA	Zürich	sia.ch
Association suisse des estimateurs immobiliers	SIV	St. Gallen	siv.ch
Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment	Suissetec	Zürich	Suissetec.ch
Centre suisse de la construction métallique	SZS	Zürich und Lausanne	szs.ch

Union Suisse des Sociétés d'Ingénieurs-Conseils	USIC	Bern	USIC.ch
Swiss Engineering	UTS	Zürich	STV.ch
Recherche et normalisation en matière de route et de transports	VSS	Zürich	VSS.ch

Groupe de base gros œuvre

Président : Gian-Luca Lardi, SSE
 Secrétaire : Bernhard Salzmann, SSE

Développement Suisse		Bern	entwicklungschweiz.ch
Infra Suisse		Zürich	infra-suisse.ch
Société Suisse des Entrepreneurs	SSE	Zürich	entrepreneur.ch
Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées	VSG	Zürich	entrepreneur.ch

Groupe de base second œuvre et enveloppe du bâtiment

Président : Michael Tschirky, EIT.Swiss
 Secrétaire : Simon Hämmerli, EIT.Swiss

AM Suisse		Zürich	amsuisse.ch
Association Suisse du Carrelage	ASC	Dagmarsellen	plattenverband.ch
Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres	ASEPP	Wallisellen	smgv.ch
Centrale suisse Fenêtres et Façades	CSFF	Olten	szff.ch
Association de la branche électrique	EIT.Swiss	Zürich	eitswiss.ch

Association des entrepreneurs d'enveloppe des édifices	Enveloppe des édifices Suisse	Uzwil und Les Paccots	ge-bäudehülle.swiss
Association des Poêliers-Fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée	feu suisse	Wisén	feusuisse.ch
Association suisse des fenêtres et façades	FFF	Bachenbülach	fff.ch
Fédération genevoise des Métiers du Bâtiment*	FMB	Genève	fmb-ge.ch
Fédération Romande de Charpenterie, d'Ebénisterie et de Menuiserie*	FRECEM	Lausanne	frecem.ch
Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture*	FREPP	Sion	frepp.ch
Fédération romande des métiers du bâtiment*	FRMB	Lausanne	
Fédération vaudoise des entrepreneurs*	FVE	Tolochenaz	fve.ch
Gruppe der schweizerischen Gebäudetechnik-Industrie	GSGI	Luzern	gsgi.ch
Holzbau Schweiz		Zürich	holzbau-schweiz.ch
IFMA Suisse		Zürich	ifma.ch
association leader des commerces spécialisés dans l'aménagement intérieur, l'ameublement, les rideaux, les rembourrés, les textiles et les tentures murales, les tapis, les revêtements de sols spéciaux et les parquets	interieur-suisse	Selzach	interieursuisse.ch
Communauté d'Intérêts marché Suisse du Parquet	ISP	Heimberg	parkett-verband.ch
Association suisse des entreprises horticoles	JardinSuisse	Aarau	jardinsuisse.ch
Société des entrepreneurs suisses en échafaudages	SESE	Liebefeld	sguv.ch

Association des commerces spécialisés de revêtements de sols	SolSuisse	Oberentfelden	boden-schweiz.ch
Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment	suissetec	Zürich	suissetec.ch
Union Suisse des Grossistes de la Branche Sanitaire	USGBS	Altdorf	dasbad.ch
Verband Schweizerischer Unternehmen für Decken- und Innenausbau-systeme	VSD	Dietikon	vsd-innenausbau.ch
Association Suisse des maîtres menuisiers et des fabricants de meubles	VSSM	Wallisellen	vssm.ch
Association Suisse de la Branche des Portes	VST	Bachenbülach	tueren.ch

* Ces associations sont membres du groupe de base et de construction romande.

Groupe de base production et négoce

Président : Lionel Lathion, ASGB

Secrétaire : Tanja Süssmeier, FREI Connect (depuis septembre 2021)

Michael Widmer, FREI Connect (jusqu'à septembre 2021)

Association Suisse du Commerce de l'Acier et de la Technique du Bâtiment	ASCA	Basel	sshv.ch
Association suisse de l'industrie des graviers et du béton	ASGB	Bern	fskb.ch
Association suisse des marchands de matériaux de construction	ASMMC	Basel	vsbh.ch
Recyclage matériaux construction Suisse	asr	Schlieren	arv.ch
Association suisse de l'industrie du ciment	cemsuisse	Bern	cemsuisse.ch
Derives du bois suisse	DBS	Zürich	hwsschweiz.ch
Association suisse du fibrociment	fibrecem	Niederurnen	eternit.ch

Association suisse des fabricants d'adjuvants pour béton	FSHBZ	Zürich	fshbz.ch
Société commerciale de la société suisse des entrepreneurs	HG Commerciale	Zürich	hgc.ch
Industriegemeinschaft Elektro-Installationsmaterial		Zürich	
Industrie suisse de la terre cuite		Sursee	ziegelindustrie.ch
Association PSE suisse	PSE	Küssnacht a.R.	epsschweiz.ch
Promotion Ressources Suisses	PRS	Aarberg	
Rigips		Mägenwil	rigips.ch
Saint-Gobain Weber AG		Baden	ch.weber.ch
Systèmes de protection contre le soleil et les intempéries	VSR	Zürich	storen-vsr.ch

constructionromande

Président : André Buache, FREPP
 Secrétaire : Nicolas Rufener, FMB/constructiongenève

Association suisse des marchands de matériaux de construction - Section Suisse romande	ASMMC-SSR	Basel	sbh.ch
Constructionfribourg		Fribourg	construction.ch
Constructiongenève		Genève	constructionromande.ch
Constructionjura		Porrentruy	construction-jura.ch
Constructionvalais		Sion	constructionvalais.ch

Constructionvaud		Tolochenaz	constructionromande.ch
Fédération Romande du Carrelage	FeRC	Assens	ferc.ch
Fédération genevoise des Métiers du Bâtiment*	FMB	Genève*	fmb-ge.ch
Fédération Neuchâteloise des associations professionnelles du Second Œuvre	FNSO	Boudevilliers	fnso.ch
Fédération Romande de Charpenterie, d’Ebénisterie et de Menuiserie*	FRECEM	Lausanne*	frecem.ch
Fédération romande des métiers du bâtiment*	FRMB	Lausanne*	
Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture*	FREPP	Sion*	frepp.ch
Fédération vaudoise des entrepreneurs*	FVE	Tolochenaz*	fve.ch
Metaltec Romandie		Sion	metal-tecsuisse.ch

* Ces associations sont membres du groupe de base second œuvre et enveloppe du bâtiment et de constructionromande.

Autres organisations membres

Bauenaargau		Aarau	bauenaargau.ch
Bauen digital Schweiz/buildingSMART Switzerland		Zürich	bauen-digital.ch
ETH Zürich, Departement Bau, Umwelt und Geomatik	ETH D-BAUG	Zürich	baug.ethz.ch
Groupe spécialisé pour les travaux souterrains	GTS-STG	Regensdorf-Watt	swisstunnel.ch
Luzerner Bauwirtschaftskonferenz		Luzern	kgl.ch
Routesuisse	Routesuisse	Bern	routesuisse.ch

Schweizerischer Verband der Immobilienwirtschaft	SVIT	Zürich	svit.ch
The Branch Do Tank		Schlieren	thebranch.ch
Wirtschaftskammer Baselland		Liestal	kmu.org

Comité



Conseiller aux États
Hans Wicki
Président Constructionsuisse



Stefan Cadosch
Président Groupe de base planification
Président SIA
* jusqu'à septembre 2021



Peter Dransfeld
Président Groupe de base planification
Président SIA
*depuis le 28 septembre 2021



Gian-Luca Lardi
Président Groupe de base gros œuvre
Président central SSE



Michael Tschirky
Président Groupe de base second œuvre et enveloppe du bâtiment
Président EIT.Swiss



Lionel Lathion
Président Groupe de base production et négoce
Président ASGB



Markus Mettler
Co-président Branch Do Tank



Alfred Squaratti
Président adjoint
Représentant de la Romandie
*jusqu'à septembre 2021



Jens Vollmar
Président adjoint Développement Suisse
*depuis le 28 septembre 2021



Conseiller national Christian
Wasserfallen
Président Infra Suisse



Georges Zünd
Constructionromande

Conférence des directeurs

La conférence des directeurs comprend, outre le président et la direction de constructionsuisse, les secrétaires des groupes de base. Elle s'est réunie quatre fois en 2020.



Groupe de base planification
Mario Marti
Directeur de l'usic



Groupe de base gros œuvre
Bernhard Salzmänn
Vice-directeur de la SSE



Groupe de base second œuvre
et enveloppe du bâtiment
Simon Hämmerli
Directeur EIT.Swiss



Groupe de base production et
négoce
Michael Widmer
FREI connect
*jusqu'à septembre 2021



Groupe de base production et
négoce
Tanja Süssmeier
FREI connect
*depuis septembre 2021

Secrétariat



Cristina Schaffner
Directrice



Michèle Ramò
Responsable de la communication
(60 %)



Ivana Devigus
Collaboratrice scientifique (80 %)
*depuis le 1er février 2021

Finances

Compte de résultat pour la période du 1.1. au 31.12.2021

	Rechnung 2021	Budget 2021	Rechnung 2020
Ertrag			
Ordentliche Beiträge (Basis)	190'000.00	170'000.00	185'000.00
Zusatzbeiträge	503'593.50	480'000.00	480'001.00
Total Ertrag	693'593.50	650'000.00	665'001.00
Aufwand			
Aufträge an Dritte/Projekte	87'412.60	26'000.00	68'784.20
Veranstaltungen/Sitzungs- und Tagungskosten/ allgemeine Spesen	41'344.68	68'000.00	27'978.00
Total Aufwand Material, Waren und Drittleistungen	128'757.28	94'000.00	96'762.20
Bruttoergebnis I	564'836.22	556'000.00	568'238.80
Total Aufwand Personal	401'414.67	487'000.00	455'944.35
Bruttoergebnis II	163'421.55	69'000.00	112'294.45
Total Raumaufwand	32'628.55	32'000.00	33'480.00
Total Infrastruktur- / Informatikaufwand / Versicherungen	15'571.85	12'000.00	11'179.05
Total Büromaterial, Porti, Telefon, Abos	7'749.45	13'000.00	9'793.95
Total sonstiger Betriebsaufwand	55'949.85	57'000.00	54'453.00
Betriebsergebnis I (EBITDA)	107'471.70	12'000.00	57'841.45
Total Abschreibungen	2'800.00	7'000.00	3'800.00
Betriebsergebnis II (EBIT)	104'671.70	5'000.00	54'041.45
Total Zinserträge	0.00	0.00	0.00
Betriebsergebnis III (EBT)	104'671.70	5'000.00	54'041.45
Ausserordentlicher Ertrag	111.36	0.00	652.70
Total ausserordentlicher Ertrag	111.36	0.00	652.70
Ausserordentlicher Aufwand	-207.51	0.00	0.11
Bildung von Rückstellungen	-50'000.00	0.00	0.00
Total ausserordentlicher Aufwand	-50'207.51	0.00	0.11
Jahresergebnis vor Steuern	54'575.55	5'000.00	54'694.04
Total Steuern	1'087.75	2'000.00	111.75
Jahresergebnis	53'487.80	3'000.00	54'582.29

Bilan au 31.12.2021

	31.12.2021	31.12.2020	Veränderung
Aktiven			
Umlaufvermögen			
Flüssige Mittel	629'151.77	491'293.87	137'857.90
Debitoren-Sammelkonto	10'231.50	0.00	0.00
Übrige kurzfristige Forderungen	0.00	175.45	-175.45
Transitorische Aktiven	3'166.20	5'900.00	-2'733.80
Total Umlaufvermögen	642'549.47	497'369.32	145'180.15
Total Anlagevermögen	7'900.00	10'700.00	-2'800.00
Total Aktiven	650'449.47	508'069.32	142'380.15
Passiven			
Kurzfristiges Fremdkapital			
Kurzfr.Verbindlichkeiten Leistungen	1'207.95	378.85	829.10
Kurzfr.Verbindlichkeiten Dritte	28'426.60	10'556.55	17'870.05
Passive Rechnungsabgrenzung	33'800.00	13'606.80	20'193.20
Total kurzfristiges Fremdkapital	63'434.55	24'542.20	38'892.35
Langfristiges Fremdkapital			
Rückstellung Projekte und Aktionen	154'000.00	104'000.00	50'000.00
Total langfristiges Fremdkapital	154'000.00	104'000.00	50'000.00
Eigenkapital			
Verbandskapital 1.1.	379'527.12	324'944.83	54'582.29
Jahresergebnis	53'487.80	54'582.29	-1'094.49
Total Eigenkapital	433'014.92	379'527.12	53'487.80
Total Passiven	650'449.47	508'069.32	142'380.15